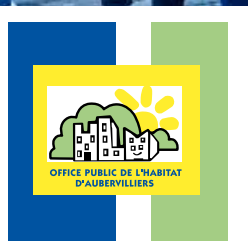




Lettre



Depuis 1924

- **2,7 millions d'euros pour moderniser les ascenseurs**
- **ANRU et réhabilitation de Gabriel Péri : où en sont les projets ?**
- **Besoin d'un stationnement ? Louez une place ou un box !**
- **Dégâts des eaux : les bons réflexes à adopter**
- **Retour en images sur la Course pour l'Égalité**

Madame, Monsieur, Chers locataires,



KARINE FRANCKET
Présidente de l'Office Public
de l'Habitat d'Aubervilliers

En mars, nous avons commémoré les 60 ans de la loi de 1965 pour les droits des femmes, une grande avancée mise à l'honneur lors de la Course pour l'égalité, organisée par

l'association Sine Qua Non, avec le soutien de l'OPH d'Aubervilliers.

Dans cette même volonté d'améliorer votre cadre de vie, l'OPH poursuit ses efforts. À la cité Gabriel Péri, les travaux avancent progressivement, avec déjà 320 logements rénovés, permettant d'améliorer le confort des habitants et de renforcer la performance énergétique des bâtiments. Nous engageons également 2,7 millions d'euros pour moderniser les ascenseurs, un chantier important qui se déroulera sur plusieurs mois. Conscients des contraintes que ces interventions peuvent occasionner, nous restons attentifs à vous informer et à vous accompagner à chaque étape.

Le mois dernier, nous vous annonçons la finalisation des régularisations de charges pour les années 2020 à 2023, une étape essentielle pour rétablir l'équité et assurer une gestion plus transparente. Ce travail a été mené en collaboration avec la CNL, que je remercie pour son soutien aux équipes de l'OPH. Aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter de la fin de cette régularisation, qui a concerné 8231 contrats, avec un total créditeur de 2,4 M€. 69 % des locataires ont bénéficié d'un solde positif. À noter que seulement 7% des locataires ont eu un solde débiteur de plus de 300 euros (0,7% au-dessus de 1000€) pour les quatre années, une situation pour laquelle l'Office a veillé à proposer des solutions d'accompagnement adaptées, notamment la mise en place d'échéanciers ajustés.

L'OPH vous accompagne, résolu à bâtir un environnement de vie plus agréable et plus serein. »»



L'OPH EN ACTION

2,7 MILLIONS D'EUROS POUR MODERNISER LES ASCENSEURS

En 2025, l'OPH investit 2,7 Millions d'euros pour moderniser 16 ascenseurs de son parc. Nous donnons la priorité aux équipements le plus souvent en panne, afin d'améliorer le confort et l'autonomie des locataires.

Calendrier prévisionnel des travaux :

- **Avril** : 50 rue Danielle Casanova (remplacement du moteur).
- **Avril - mai** : 3 rue Léopold Réchossière (remplacement des portes palières).
- **Juin - Octobre** : 44 et du 46 boulevard Félix Faure (remplacement complet des ascenseurs).
- **Mai - décembre** : 42 rue Danielle Casanova (remplacement complet des ascenseurs).

Zoom sur le 4, 8 et 10 rue Firmin Gémier

Ascenseurs

Les six ascenseurs des immeubles seront remplacés progressivement **à partir de fin mai**, sur trois mois. Un seul ascenseur sera changé à la fois par immeuble pour maintenir l'accès à l'autre.

Un service de portage sera mis en place pour limiter les désagréments liés aux travaux.

Chauffage

En février, une panne dans la chaufferie a nécessité le remplacement en urgence d'une pièce essentielle (corps de chauffe), pour un coût de **80 000 €**.



RENOUVELLEMENT URBAIN



Projection 3D du projet de réhabilitation de la cité Emile Dubois.

Émile Dubois

La réhabilitation des 360 logements a été attribué en fin d'année au groupement BOUYGUES (entreprise générale) / FORM'ARCHITECTURE (architecte) / SCOPING (BET)/ATSI 3D (bureau d'étude amiante).

Point sur les relogements :

- **1/38/7-11 allée Gersperrin** : 42% des logements sont aujourd'hui vacants.

Le cabinet *Le Frêne* est toujours présent pour accompagner les locataires dans leurs relogements.

- **24 allée Georges Leblanc, 30-35 allée Gabriel Rabot** : les enquêtes sociales ont été réalisées. Le cabinet *Le Frêne* reviendra prochainement vers les locataires pour débiter les propositions de relogement.

Calendrier :

La conception du projet est en cours et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année. Deux réunions publiques informeront les habitants sur le programme et l'organisation des travaux (rendez-vous, durée des interventions, réclamations, visites de contrôle...)

Prochains rendez-vous

Votre quartier se transforme ! Venez découvrir les projets en cours et poser vos questions lors des réunions publiques.

Villette-Quatre Chemins

- **Lundi 26 mars 2025 à 19h**
Réfectoire de l'école Macé-Condorcet (45 rue Henri Barbusse)

Maladrerie

- **Lundi 31 mars 2025 à 19h**
Espace Renaudie (30 rue Lopez et Jules Martin)

Participez et échangez sur l'avenir de votre quartier !



Gabriel Péri

Un projet ambitieux de **31,4 millions d'euros** pour :

- Améliorer la performance énergétique (étiquette B).
- Réduire les charges des résidents.
- Moderniser les 504 logements.
- Embellir les parties communes.

Les travaux suivent le planning. Actuellement en 2^e phase du projet, après la préparation du chantier et la réparation des réseaux.

- **230 logements rénovés**
- **Isolation des façades** en cours sur les bâtiments situés allée Paul Eluard.

Des rencontres régulières avec les locataires ont permis de faire le point sur les travaux réalisés, ajuster les finitions et partager le calendrier.

Cette adresse électronique est à votre disposition pour envoyer vos réclamations :

etatdeslieux.peri@oph-aubervilliers.fr



Ateliers concertation avec les habitants de Gabriel Péri.



Gabriel Péri : Visite des logements après travaux pour faire le point.

Prochaines étapes :

- **Phase 3** : travaux au 12-17 allée Marcel Nouvian jusqu'en mai.
- **Fin du chantier** prévue en février 2026.

Prochaines rencontres avec les locataires à venir !

La réhabilitation en chiffres

320 logements réalisés

70% des fenêtres installées

7% des portes d'entrées posées.

95% des colonnes d'évacuation remplacées.

SCANNEZ CE QR CODE POUR VISITER LE LOGEMENT TÉMOIN



CONSEILS



Vous souhaitez louer une place de stationnement ou un box ?

L'OPH dispose de parkings sur l'ensemble de son patrimoine, avec des places louées en priorité aux locataires. Certaines places peuvent être disponibles. Renseignez-vous auprès de votre gestionnaire locatif.

Formulaire de demande disponible à l'accueil du siège de l'OPH, 122 rue André Karman et sur notre site Internet.



Que faire en cas de dégâts des eaux ?

Avant toute chose, il convient de déterminer de quel type de dégâts des eaux il s'agit.

L'origine du dégât détermine la marche à suivre : voisin, toiture, colonne collective...

• **Si le sinistre vient d'un voisin,** l'OPH n'intervient pas : contactez vos assurances.

Besoin d'aide ? L'OPH est partenaire de SOS sinistre, qui gère les démarches gratuitement.

☎ : 24h/24 et 7j/7 au 09 800 844 84 (n° cristal non surtaxé)

@ : gestion@wbcc.fr

• **Dans les autres cas, la première personne à prévenir est le gardien.** En dehors des jours et heures d'ouverture, **vous devez prévenir l'astreinte de l'OPH au 01 71 29 29 63,** puis remplir un constat de dégât des eaux et le faire parvenir au siège de l'OPH afin que nous puissions vous transmettre nos coordonnées d'assurance. Il vous faudra impérativement déclarer ce sinistre auprès de votre assurance.

Les services de l'OPH détermineront la cause de la fuite afin de la réparer.

On aime, on soutient :

Jeudi 20 mars, de nombreux habitants ont participé à une course engagée pour célébrer les 60 ans de la loi sur l'égalité professionnelle des femmes, organisée par l'association Sine Qua non et soutenue par l'OPH et la Ville d'Aubervilliers ! Retour en images...

